

Jacky KOCH

(au nom d'Archéologie Alsace)

« Réenchanter les châteaux-forts » : qu'évoque cette formulation pour vous ?

La question implique une réponse à plusieurs niveaux, dont certains aspects peuvent être déclinés dans les autres rubriques proposées. Il faut d'abord poser clairement la définition de l'objet de l'enquête en lui-même, le château, et de réfléchir à ce qu'évoque le concept de d'enchantement, renvoi à l'immatériel, plus particulièrement le légendaire.

L'Alsace est riche d'un patrimoine de plusieurs centaines de sites localisés dans des espaces variés et aux formes très diverses. Le grand public associe bien entendu ce terme aux majestueuses ruines distribuées sur les contreforts vosgien et jurassien¹. Mais le terme couvre une réalité diverse et complexe, dont les mottes comme les châteaux urbains sont les grands oubliés.

Utilisés comme objectif de sorties touristiques (randonnées, familiales, scolaires), certains de ces sites de hauteur font l'objet d'une fréquentation importante corroborée par des programmes et actions d'entretien. Dans ce sens, le « réenchancement » peut déjà être vécu lors d'une simple visite familiale sur un site, découverte pour les uns (enchantement), évocation de souvenirs d'enfance pour les autres (ré-). Depuis le 19^e siècle, la ruine, objet d'un jardin dépassant les limites de la propriété privée, stimule l'imaginaire collectif, le rappel à une histoire propre ou légendaire, voire imaginaire.

La notion de « réenchanter » se montre, de fait, très polymorphe. Considérant le terme en association avec l'univers légendaire, le préfixe renvoie éventuellement à un retour vers un passé « mythique ». L'Alsace ne dispose pas d'une légende commune aux châteaux tels le *Nibelungenlied* ou le cycle arthuréen en d'autres contrées. En revanche, nombre de légendes propres à chaque site figurent dans les relations de contes et légendes régionales. De fait, « réenchanter » semble également nous amener vers la création d'un nouvel imaginaire, puisant éventuellement dans les codes de la *Medieval Fantasy*, en vogue actuellement grâce au cinéma, à la littérature, les séries télévisées et une part non négligeable des jeux vidéo. Une confrontation entre les deux approches, celle basée sur le légendaire local, et la seconde, portée par la création culturelle, se dessine donc. **L'aspect créatif ne peut être envisagé, pour un site, que s'il s'appuie sur un socle de connaissances scientifiques établies par l'archéologie et l'histoire, y compris celle des mentalités.**

Vous sentez-vous concernés par un tel projet ? Quelles modalités d'implication pour vous ? (toutes propositions bienvenues)

Un établissement de recherche tel qu'Archéologie Alsace peut être impliqué à plusieurs titres :

- La mission première de la structure se situe dans le champ de l'étude scientifique, par diverses approches (topographie, fouilles, études de bâti...) nécessaires à l'établissement d'un référentiel de connaissances ;
- L'établissement assure la conservation des données, plus particulièrement du mobilier, enregistré selon des protocoles codifiés en fonction des matériaux, de leur sensibilité et rassemblés dans des espaces de conservation dédiés et appropriés ;
- Le dernier volet de l'intervention de la structure est d'assurer la valorisation des sites et des collections. Des actions de médiations sous la forme de présentations et d'animations de sites, le conseil et l'expertise dans le développement de supports de visites (virtuelles, panneaux de visites...) et le montage d'expositions sont autant de compétences développées par la structure.

L'archéologie, au même titre que l'histoire, doit être la base, le terreau de la floraison de l'imaginaire lié tantôt aux interprétations scientifiques, lorsque la donnée le permet, tantôt au monde du divertissement. Cette

¹ Nous parlerons donc dans le développement du questionnaire, de « château de hauteur », en ce qui les concerne.

opportunité peut être mise à profit pour construire un référentiel utilisable, qui, par le biais de supports médiatiques ludiques, permet de dispenser une information sérieuse. Nombre de plates-formes de jeux vidéo puisent dans les référentiels historiques scientifiques, à l'exemple de la société Ubisoft qui, pour la conception d'un épisode relatif à une croisade de la série *Assassin's Creed* s'est adjointe les compétences de spécialistes du domaine. De fait, **rendre la connaissance attractive doit être l'un des axes d'un tel projet**. La restitution 3D, aboutissement d'une enquête approfondie, sert, de fait, également de socle à la création artistique.

Quel imaginaire solliciter ? Le « vrai » (références historiques, légendes locales, Vosges et Rhin) et/ou le « décalé » (heroic fantasy, Tolkien, anticipation) ? Cet imaginaire et sa mise en scène peuvent-ils être « hors sujet », voire transgressifs ?

Cette question développe les éléments portés en germe par la première rubrique.

Pour être attractif, le site, quel que soit son état de conservation, peut puiser dans les sources que livre sa propre histoire. Dans ce sens, le légendaire régional est riche de contes et légendes narrants des récits héroïques de chevaliers (réels ou inventés) devenus héros d'une croisade (certains d'ailleurs à une époque où leur château n'existait pas encore !), des animaux fabuleux, des revenants ou des créatures chtoniennes. Intéressantes pour l'histoire des mentalités, nombre de ces histoires débouchent sur une issue tragique. Sur ce sujet, il est à noter que personne n'a encore tenté la collecte des histoires de souterrains associés aux ruines de châteaux dont le folklore local regorge (presque un pour chaque site), au point d'en faire des vérités établies, quand elles ne sont pas créées de toutes pièces par les sourciers. Faisant appel à l'imagination, ce patrimoine immatériel peut constituer une plus-value, dans le cas des sites dont peu de vestiges sont perceptibles sur le terrain.

D'autre part, la reconstitution scientifique d'un site appelle à la combinaison entre éléments archéologiquement avérés, interprétations, hypothèses et imaginaire. Pour exemple, l'« *Histopad* » d'Avignon qui propose une visite ludique et interactive sur tablette numérique. Grâce à l'exploration en réalité augmentée, le visiteur visualise une grande partie des salles du Palais des Papes telles qu'elles se présentaient au 14^e siècle.

De facto, le second type d'imaginaire, plus en phase avec les modes actuelles, va pouvoir se structurer en « hors sol », quel que soit le site concerné. Ici, la création artistique joue à plein son rôle, créant une histoire nouvelle, ce qui est le propre de l'exercice. Il est alors tout à fait normal que l'œuvre soit transgressive. Encore une fois, répétons qu'elle ne doit pas devenir la référence « historique » du ou des lieux. Un événementiel du type *Horror Night* ou *Serious Game* n'amène pas forcément le public à revenir sur le site pour une visite « simple ». **Il est donc important d'intégrer les éléments historiques à ces événements ponctuels** pour avoir le socle d'informations avérées. Cette création peut bien entendu s'appuyer sur le terreau immatériel local. **Reste à savoir si elle parviendra à s'inscrire dans la longue durée, à l'égal des récits légendaires vernaculaires.**

Doit-on aller au-delà du travail de protection des sites et toucher aux ruines et à leur usage actuel ? De manière légère (parkings, toilettes, buvettes) ou plus lourde (reconstruction partielle, installation de nouveaux usages du type ateliers, auberge, observatoire) ?

Très intéressante pour l'archéologie (car une opération de restructuration génère un besoin d'intervention...), l'idée d'entretien et de restructuration mérite un débat. Il n'existe pas de recette miracle appropriée de manière universelle pour tous les sites, puisque toutes sortes de cas sont connues. La question de la « ruine », bâtie du point de vue imaginaire depuis le 19^e siècle, a été résolue de différentes façons, dans un éventail d'options allant de la non-intervention, la cristallisation jusqu'au cas ultime, à savoir la reconstruction du Haut-Koenigsbourg. Tout est donc disponible dans la région. Bâti volontairement dans un site difficilement accessible, le château de hauteur nécessite, par conséquent, l'installation d'infrastructures d'accès depuis le chemin de randonnée jusqu'à la route. Là se pose la question de l'amplitude du développement souhaité. Augmenter la capacité de stationnement revient à

multiplier les voies d'accès. Est-ce encore dans l'air du temps ? La buvette rendra à coup sûr, tel site plus intéressant pour un public familial.

Des interventions plus lourdes, notamment avec la notion de reconstruction partielle, deviennent plus contraignantes. Outre la réglementation patrimoniale nationale, la France a signé des conventions internationales (Charte de Venise, Confédération européenne des conservateurs-restaurateurs) fixant les normes et obligations de la restauration des monuments. Au-delà du caractère exceptionnel de l'opération de restauration, celle-ci doit toujours être précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument. L'opération s'arrête là où commence l'hypothèse. Tout travail de complément reconnu indispensable, doit alors être visible, témoignant de son époque, avec des matériaux chimiquement stables et réversibles. Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'est pas un but à atteindre au cours d'une restauration. **Tout ajout, acte de création par essence, doit être témoin de son époque et réversible sur le long terme.** Ces principes ont dicté à la rénovation du Lichtenberg dans les années 1990, par exemple. Des matériaux contemporains aident à démarquer le faux de l'authentique. Mais cette démarche nécessite l'acceptation du public, qui peut en être légitimement heurté, par la transgression qu'elle engendre. Là, c'est un effort de pédagogie, basé sur la restitution d'un socle de connaissances, qui est nécessaire. L'exemple de Lichtenberg est ainsi édifiant car le site, vu comme un « château médiéval » a vu ses dernières transformations de grande ampleur réalisées en 1869 (après celles de 1580 par Specklin, puis par Vauban et Tarade au début du 18^e siècle). Et sa dernière utilisation militaire comme camp de prisonniers date des années 1945-1947. Nombre de ruines ont été consolidées depuis le 19^e siècle, voire partiellement rebâties, selon une mode établie dans la seconde moitié du même siècle. Il nous en manque l'historiographie à ce jour. Il peut être très intéressant de restituer des espaces de circulations de différentes manières, même par des habillages végétaux. Bien évidemment, toute action d'apport suppose un suivi, un entretien des infrastructures, tant pour la sécurité que pour la propreté des sites. L'effort d'éducation et d'appropriation par les jeunes générations est primordial s'il s'agit d'aller dans cette direction. Peut-il être envisagé d'installer des barbecues fixes dans les ruines alsaciennes, à l'image de nos voisins suisses ? La réponse est probablement négative. Enfin, l'idée des ateliers est une piste à tracer en matière d'éducation au patrimoine, à la fois le bâti, le site et son environnement. Le succès est actuellement au rendez-vous de toute sortie visant les plantes comestibles ou non présentes dans les ruines. Quelle que soit sa nature, la mobilisation d'un personnel suffisant et compétent pour toute action est nécessaire.

Quelles activités « grand public » imaginer, respectueuses des sites ? Tous les châteaux ont-ils vocation à accueillir du public ? Faut-il confier certaines activités au secteur privé ?

Le « grand public » est un terme complexe qui réunit de nombreux publics. L'idée d'une activité satisfaisant pleinement les attentes de tous est une chimère. Une activité « grand public » sera par essence-même une somme de compromis qui amène une frustration partielle pour chaque public.

L'Alsace comptant de nombreux châteaux (« reconstruits », à l'état de ruines ou disparus), il semble alors nécessaire de **mettre en place une stratégie globale axée sur la complémentarité des sites**. Dans cette optique, chaque site castral développera, en fonction de ses potentiels, de l'état des connaissances, de son état de conservation (sécurité des biens et des personnes) et de ses ressources humaines /matérielles/financières, des actions principales ciblées sur une ou deux thématiques spécifiques (culturelle, scientifique, naturelle et/ou artistique). Elles seront destinées à un public précis (jeunes, cyclotouristes, scolaires, personnes du champ social, personnes en situation de handicap, familles, sportifs, gamers...). Les sites tisseront ainsi un maillage cohérent répondant pleinement aux attentes de chaque public.

Certains châteaux s'inscrivent déjà dans des thématiques précises. C'est le cas du site du *Schlossberg* à Kruth-Wildenstein situé sur un secteur protégé *Natura 2000* qui a pour intérêt la balade romantique et la sensibilisation à la découverte de la nature. La même réflexion a été menée autour de la motte de Wittenheim, un site de plaine. Le site de l'Engelbourg à Thann a quant à lui fait l'objet d'un sentier d'interprétation des vestiges couvrant ainsi sa vocation culturelle et historique. Le château du Hohlandsbourg se tourne également vers la thématique culturelle avec une dynamique événementielle. Sa programmation culturelle est riche et variée afin de satisfaire et faire venir ponctuellement d'autres

publics : ateliers de reconstitutions historiques, conférences, expositions temporaires (construction des châteaux forts, la Renaissance, mais aussi la forêt, la mer ...).

Dans cette stratégie complémentaire, il est primordial d'aider les publics à trouver le ou les châteaux qui leur correspondent, à travers par exemple, une application répertoriant les actions, parcours, activités, jeux, selon les thèmes, les types de publics et leurs intérêts.

Tous les projets devront s'établir dans le respect du site à la fois bâti et naturel. Cette sensibilisation générale est à prendre en compte quelles que soient les actions envisagées.

Le secteur privé peut être une option intéressante pour la préservation et/ou valorisation d'un site. Néanmoins il doit être encadré par des tutelles publiques afin ainsi de respecter le site (culturel/naturel) et de s'inscrire dans la stratégie globale définie par le territoire. Certains exemples d'exploitation culturelle confiés à des organismes privés montrent leurs limites, c'est-à-dire que la stratégie économique prévaut sur l'offre culturelle et scientifique.

À l'heure d'un constat sur les méfaits de la surconsommation touristique, il est même permis, par anticipation (rêvons un peu) de s'inquiéter de la jauge maximale pour l'accueil, en fonction des capacités réelles de certains sites.

Comment développer la passion des châteaux ? Vers le jeune public notamment. Comment conforter les opérateurs existants, mais aussi élargir la mobilisation et l'implication de nouveaux acteurs (artistes, musiciens, écoles d'architecture, etc.) ? Quelle place pour les professionnels des loisirs, sports, jeux, découverte nature, gastronomie, etc. ?

La « passion des châteaux » doit être un moteur dans l'acquisition d'une conscience patrimoniale, au premier chef lorsqu'un tel monument est inscrit dans un environnement quotidien. Ici, les communes propriétaires dans la plupart des cas, ont un vrai rôle à jouer comme initiateurs de projets. Mais peut-être faut-il chercher à décliner différents types d'initiatives, en les structurant ? Un site tel le Hohlandsbourg offre plus de potentiel que nombre de ruines anonymes, perdues au milieu des bois. Celles-ci porteront plus facilement le discours d'ordre environnemental, le château étant un élément artificiel « renaturé ».

Cette conscience se forge dans l'enfance, par tout type d'activités prenant le château pour cadre, qu'elles soient scolaires ou familiales. Le concept de « *l'Escape Game* » peut tout à fait trouver sa place dans ce type de site et, par conséquent, mobiliser des professionnels des loisirs. La sortie scolaire forge la base d'une sensibilité qui évoluera (ou non) avec l'âge. Le public scolaire est un public non négligeable dans la préservation et sauvegarde des châteaux puisqu'il représente la future génération concernée. Il est facilement identifiable et bien connu par les acteurs culturels. Les nombreuses actions de médiation qui lui sont dédiées permettent de toucher également les familles et donc d'élargir le public. Des dispositifs départementaux (*Collège au château*) ou nationaux avec une implication locale tel que les Projets Educatifs du Territoire (PEDT) mériteraient d'être accentués. Ce dernier met en lien l'Education Nationale, la municipalité (activités périscolaires), les acteurs culturels, sportifs, artistiques (etc.) afin de proposer un parcours éducatif global de l'enfant. Ces multiples parcours découverts dans le cadre scolaire ou périscolaire permettront aux enfants d'être sensibilisés et de développer des activités extra-scolaires (sportive, naturelle, culturelle ...), en fonction de la nature de leurs affinités avec les châteaux. **Ces démarches participent à l'appropriation de ce type de monument par un public local, et, de fait, à la formation d'une part de citoyenneté.**

Est-il nécessaire de mieux structurer la filière castrale régionale (très dispersée) ? Quels sont les freins (administratifs, financiers) au travail de protection et d'étude des châteaux ? Peut-on imaginer des mécanismes de gestion de grands projets collectifs associations/collectivités/administration/privé ? Encourager le mécénat ?

Trois questions différentes apparemment : toutes les réponses se situent au niveau de choix politiques.

« Filière castrale » : Le sens du mot « filière » suppose un produit commercial, puisqu'étymologiquement, il désigne un ensemble de procédures liées à la création puis vente d'un produit.

Sous cette acceptation, cette entité n'existe pas. Il y a une multitude d'acteurs institutionnels et associatifs qui s'intéressent de manière très dispersée, voire antinomique à ce « produit ». La structuration souhaitée dans la question passe par la définition claire de stratégies politiques, portées par un chef de projets (individu ou collégialité) qui engage une action planifiée, soutenue par un organigramme et un calendrier d'avancement des étapes de réalisation. Pour les châteaux alsaciens, il faut peut-être commencer par mettre en place un haut conseil qui décide des choix, rassemblant les acteurs professionnels et bénévoles du patrimoine. Un **conseil scientifique des châteaux** est inévitable dans ce cas précis.

La question des « freins administratifs » à la protection et l'étude : elle est orientée car elle désigne les autorités compétentes dans la matière comme la source d'un problème. **Faire l'étude d'un site nécessite un socle de connaissance acquis auprès d'une université, étayé par des stages et des formations pratiques, et la maîtrise de protocoles appropriés, donc un apprentissage étalé sur le temps long.** Il en va de l'archéologie d'un monument comme d'un diagnostic médical ! Pour être validée, une étude doit être confrontée à un examen critique, à l'instar de tout travail scientifique, et non posée en postulat immuable. De même que la protection passe par une évaluation précise des besoins, et se doit d'être validée par les experts en la matière.

Quels exemples intéressants de valorisation de châteaux connaissez-vous hors Alsace ? Quels liens nouer avec des régions et sites proches (Rhin supérieur, massif vosgien) ?

Concernant la valorisation des châteaux, elle passe par différents aspects et formes. Une conférence comme la participation à un colloque pour la présentation d'un site ou de synthèses devient de la valorisation, même si elle s'adresse à un auditoire limité.

La mise en valeur de sites castraux est une opération complexe, contraignante sur le plan matériel et financier, en fonction de l'échelle adoptée. Le public doit pouvoir visiter un site en sécurité, y évoluer aisément et trouver l'information la plus exacte possible, dans l'acceptation minimale de la valorisation.

La grande majorité des opérations de mise en tourisme est portée par des initiatives politiques, qu'elles soient allemandes ou suisses. La stabilisation implique des études et des entreprises compétentes, pour des programmes se chiffrant rapidement à des montants de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Les liens avec les régions rhénanes voisines sont inévitables sur un plan scientifique. Ils aident à réfléchir sur un patrimoine commun, l'histoire de certaines familles ne s'arrêtant pas au Rhin. Bien que les lois réglementant le patrimoine soient encore laissées à l'appréciation de chaque état, il peut exister des engagements communs, mettant en exergue une histoire commune. Une expérience transfrontalière menée pendant plusieurs années entre le département de la Haute-Savoie et la Région autonome du Val d'Aoste est à citer en exemple. Rassemblé par le programme « *Anciens vestiges en ruines* (AVER – Alcotra) » signé, via un projet transfrontalier, elle a concerné trois sites, localisés de part et d'autre de la chaîne alpine (les châteaux d'Allinge côté savoyard, le château de Graines et la maison forte de Saint-Marcel du côté valdotain). Les budgets engagés ont été consacrés à la réalisation de relevés topographiques des sites, leurs études archéologiques par des équipes de professionnels et d'étudiants, les restaurations et, *in fine*, la création de divers supports de visites (panneaux, flash code...).

+ TEXTE LIBRE (toutes suggestions, remarques et références bienvenues)

Le « château », sujet du questionnaire, appartient historiquement et symboliquement à la région sise entre Vosges et Rhin au même titre que d'autres monuments architecturaux et culturels, à commencer par la cathédrale de Strasbourg. Il témoigne d'un mouvement historique, traduit par la diffusion massive d'un type de résidence bâtie, spécifique à une époque et un milieu social au cours d'une période connue comme le Moyen Âge européen. Au niveau régional, ce mouvement s'inscrit pleinement dans un contexte rhénan, dont il ne peut être affranchi. Fragilisé par des processus d'érosion inévitables, ce monument est au centre de l'attention des autorités et du public régionaux, depuis près de deux siècles, du fait de ce passé et de son inscription dans le paysage.

Commençons par faire un état des lieux sur l'histoire de cet engouement. L'intérêt pour ces monuments a été initié par les sociétés savantes au 19^e siècle, poursuivi par des associations et des collectivités au 20^e siècle, voire le sommet de l'état allemand dans le cas du Haut-Koenigsbourg avant 1914 où le mouvement associatif était présent à travers un « *Hohkoenigsburgverein* », créé pour la circonstance. L'engagement associatif a été le moteur de recherches scientifiques et de projets de valorisation sur de nombreux sites, entre les Trente Glorieuses et le 21^e siècle. Dès la seconde moitié de la décennie 1960, les premiers chercheurs rassemblés sous la bannière de « l'Opération Taupe » constituaient l'une des équipes pionnières de l'archéologie médiévale nationale, s'intéressaient à des grands sites tels Haut-Eguisheim, Ortenbourg ou encore Ottrott. Naissent ensuite d'autres équipes, dont le CRAMS est actuellement le dernier survivant. Dans les années 1980, le département du Haut-Rhin engage une politique volontariste sur plusieurs sites haut-rhinois appartenant au CD 68, créant un poste de chargé de mission du patrimoine. En termes de valorisation, la donne s'enrichit, au début de la décennie 1990, par la mise en route de grands chantiers de cristallisation, régis par la signature d'un contrat de plan entre État, collectivités régionale, départementales et locales. Placées sous la direction des services de l'État (Architectes en chef des Monuments Historiques), c'est une dizaine de ruines qui bénéficie de ces travaux. Une part du financement est destinée à des études archéologiques conjointes, à hauteur d'une assiette de 5 % du montant total². Lichtenberg et le Hohlandsbourg en forment les éléments majeurs. La professionnalisation de l'archéologie a naturellement accompagné ce mouvement dans la dernière décennie du 20^e siècle, entraînant mathématiquement un tarissement des recrutements dans les associations bénévoles. Le développement de cette archéologie institutionnalisée s'est accompagné d'une progression qualitative afin de répondre à des exigences scientifiques de plus en plus précises, codifiées par la Sous-Direction de l'Archéologie du Ministère de la Culture. Et pourtant, après ces décennies pionnières, le constat reste maigre. Peu de thèses soutenues sur le sujet (trois depuis 1985) et beaucoup de fouilles non publiées, bien qu'un effort louable soit à créditer, entre autres, à la revue « Châteaux forts d'Alsace »³. Un recensement et inventaire des sites, aidé par les outils de la géomatique actuelle (SIG, Lidar, scans 3D...), reste en attente.

Définir une nouvelle manière d'approcher ce patrimoine emblématique de la région ne peut s'affranchir de la production d'études scientifiques. Une grande partie du travail associatif actuel est même déconnectée de ces questionnements, alors que les interventions réalisées en génèrent (modifications de maçonneries, terrassements...). Rappelons que toute action de terrassement non documentée entraîne une perte d'informations stratigraphiques irréversible puisqu'elle détruit tout simplement la substance historique d'un site. Cela vaut pour le château comme pour le campement magdalénien ou la villa antique. Par manque de connaissance scientifique, le risque est grand de travailler en fonction de stéréotypes établis depuis le 19^e siècle, reposant sur une conception prêtant essentiellement au château de hauteur des qualités militaires⁴, sans s'interroger sur sa symbolique et l'expression d'un quotidien qu'il représente. Toutes les recherches récentes, à l'échelle européenne, ont largement détricoté ce postulat. À commencer par la démonstration que le château de « hauteur » n'est pas l'unique représentation monumentale du pouvoir au Moyen Âge et que la motte n'a rien d'une forme « primitive », voire ancestrale par rapport à lui⁵. La plupart des formes des résidences de pouvoir, rassemblées de nos jours sous l'appellation scientifique d'« habitat élitare fortifié », existent aussi en Alsace. Par ailleurs, la France est engagée dans des conventions internationales régissant le Patrimoine. Selon ces engagements, l'acte de restauration d'une ruine suppose des études préalables, y compris archéologiques,

² Elle pouvait se moduler en fonction des besoins.

³ Entièrement portée par une équipe bénévole, cette dernière s'efforce de diffuser des articles de synthèse et d'actualité dans une revue paraissant à un rythme annuel.

⁴ « S'ils habitaient le sommet de ces roches isolées, ..., c'était pour découvrir des ennemis ou des victimes dans les vallées environnantes ». Élysée Reclus, *Du sentiment de la Nature dans les sociétés modernes*, 1866.

⁵ Pour exemple, le *Plantaturm*, tour en pierres (*Wohnturm*) de l'abbaye de Münstair, a été datée des années 955/956 par la dendrochronologie.

destinées à mettre en lumière les éléments propres à son histoire et donc à valoriser. Et il ne s'agit pas de se méprendre sur la démarche à suivre : l'engagement bénévole peut gagner en crédibilité en étant associé aux travaux d'études, réalisées selon des protocoles scientifiques sur lesquels nous reviendrons. Enfin, la puissance numéraire de l'engagement associatif alsacien ne doit pas faire oublier que des initiatives de même ordre existent un peu partout dans le pays, comme chez nos voisins d'Outre-Rhin. Sans aller dans le détail des opérations, il se constate deux grandes tendances :

- Ailleurs dans le territoire national, les actions associatives sont également tributaires de l'intervention, donc de prescriptions, de la part des services de l'État. Ainsi, en Franche-Comté, des fouilles archéologiques programmées pilotées par des professionnels (Université, bureau d'études...) encadrent des travaux de valorisation (Chevreaux, Champ-des-Mottes à Chaux-des-Crotenay, Olinerne, Présilly, Scey à Chassagne-Saint-Denis...).
- En Allemagne, en Suisse ou en Italie, les initiatives de restaurations et de valorisations sont menées par les autorités administratives et accompagnées d'interventions professionnelles, combinant l'archéologie à la partie technique.

Fort de ce constat, il appartient aux archéologues de faire œuvre de pédagogie pour expliquer les attendus de leur démarche, source de frictions quand il s'agit de faire déboursier des financements pour des opérations préventives aux porteurs de projets. Cette archéologie professionnelle est exercée par divers opérateurs publics ou privés ayant obtenu l'habilitation, pour les premiers, ou l'agrément, pour les seconds, délivrés par le Ministère de la Culture, après examen de la demande par le Conseil National de l'Archéologie (CNRA)⁶⁶. La systématisation de prescriptions sur les opérations de stabilisations de ruines nécessite d'être anticipée et, par conséquent, consolidée financièrement par le biais des aides apportées. Faute de quoi, le fossé entre acteurs bénévoles et représentants des services patrimoniaux se creusera encore. Second volet de l'archéologie, la recherche programmée s'inscrit sur le long terme, étant indépendante de l'aménagement du territoire. La mise en route de telles opérations se voit de plus en plus portée par des professionnels, car elle doit répondre à des problématiques novatrices (chronologie, aspects constructifs, vie quotidienne...). La sociologie actuelle de la recherche programmée bénévole en Alsace ne permet plus de continuer sous cette forme. La génération active vieillit et son passif en matière de publications est important : les grandes synthèses sont attendues sur Warthenberg-Daubenschlagfelsen, Wangenbourg et bientôt Grand-Geroldseck, pour parler des travaux du CRAMS, par exemple.

Entreprendre de nouvelles programmations ne pourra pas toucher tous les sites, faute de personnels suffisants. Les attendus qualitatifs de la recherche nécessitent un réel investissement porté sur l'outil professionnel et la formation. Archéologie Alsace dispose ainsi d'une chaîne de compétences scientifiques et opérationnelles voulues par les tutelles départementales qui répond à toutes ces sollicitations. L'établissement peut se poser en partenaire des associations et des projets de formation, à condition d'y adjoindre les financements nécessaires. Adossée au Centre de Conservation et d'Études, la structure garantit le dépôt et l'inventaire normalisé de tout le mobilier découvert. La recherche peut se décliner à deux niveaux : opérations ponctuelles (sondages, fouilles annuelles) réalisées par des étudiants en archéologie, par exemple, intégrés au sein des équipes associatives et chantier à programmation triennale portés par un encadrement professionnel. Le cas des opérations courtes est généré lorsque des niveaux d'effondrement doivent être évacués préalablement à des consolidations. Comme monument régional par excellence, le Haut-Koenigsbourg constitue un pôle fédérateur pour la collectivité et, de ce fait, susceptible de porter un projet à long terme. Cette montagne porte plusieurs ruines, voisines du grand site touristique, également propriétés de la Collectivité départementale, qui sont autant de gisements en attente d'exploitation et de valorisation. Dans ce groupe, le Petit-Koenigsbourg ou Oedenbourg est un complément archéologique et pédagogique essentiel pour le vaisseau amiral voisin. Ici, l'étude archéologique peut s'envisager sur le plan scientifique, tout en constituant une opportunité d'animation (chantier bénévole, portes ouvertes et animations autour des fouilles...). Dans le Haut-Rhin, la perméabilité entre milieux associatif et professionnel trouve un contexte favorable sur le site du Hugstein (communes de Buhl-Guebwiller), par exemple. L'originalité historique (seul château abbatial régional) et la forme (*Wohnturm* ?) confèrent un intérêt fort à ce monument dont la consolidation arrive à terme. Ces projets impliquent des décisions collégiales prises après un dialogue entre communauté scientifique et décideurs politiques.

⁶⁶ Cette demande doit être étayée par la capacité à disposer des personnels qualifiés pour répondre à une offre de fouilles pour une période, voire une problématique données.

L'essentiel de ce bilan a été consacré aux questions scientifiques car largement absentes des pratiques actuelles et pourtant à même d'apporter des plus-values à l'animation des sites. Au final, la valorisation dans un esprit de conservation des châteaux bute sur plusieurs écueils :

- Le terme « **château** », **concept fourre-tout**, véhicule des préfigurés très imprégnés dans les mentalités. Citons J. Burnouf, pionnière de l'archéologie castrale alsacienne et nationale, qui proclame, de manière un peu provocatrice certes, que le « château, ça n'existe pas ». L'engouement du grand public pour les sites doit être l'opportunité à saisir par les chercheurs pour diffuser ce savoir (conférences, intervention auprès des associations, supports numériques...);
- La **quantité astronomique de sites** porte en germes l'impossibilité matérielle de tout préserver et nécessite de s'obliger à une gestion « raisonnée » des choix de restauration, solution insatisfaisante mais inévitable. C'est là que le travail d'enquête topographique et de bases de données trouve tout son sens, aidant à préserver la mémoire d'un site. Une vision utopiste laisserait imaginer que cet engouement se renforcera dans le futur, permettant de multiplier les interventions sur un nombre croissant de sites. Mais elle suppose un engagement associatif de longue durée ;
- l'absence de réflexions et de visions globales, définies à partir d'un travail de base tant patrimonial que de recherche, démontre le nécessaire besoin d'organiser une table-ronde rassemblant acteurs scientifiques, administratifs, associatifs et décideurs. Le colloque « Le patrimoine, entre monumentalité et symbole » tenu à l'occasion du centenaire du Haut-Koenigsbourg sur la projection du « château » dans notre époque n'est toujours pas publié, malgré des annonces récurrentes de parution. **Faut-il envisager la création d'un « haut-comité des châteaux d'Alsace », sorte d'instance décisionnelle rassemblant acteurs professionnels (représentations des instances scientifiques et patrimoniales), politiques (élus en charge du dossier) et bénévoles (représentés par une délégation élue) ?**

L'exercice est donc à continuer.

Quelques liens

Textes de références :

- Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites, Venise, 1964 : <https://www.ffcr.fr/files/pdf%20permanent/textes%20reference%20Venise.pdf>
- Confédération Européenne des Organisations de Conservateurs-Restaurateurs : <https://www.ffcr.fr/files/pdf%20permanent/textes%20reference%20ecco.pdf>
- La réglementation archéologique nationale : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Archeologie/L-archeologie-en-France>

Bases de données :

- <https://www.deutsche-burgen.org/de/institut/projekte/ebidat.html> (en attente de réalisation pour l'Alsace).
- <http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr/activites/inventaire.html>

Exemples de valorisations en France :

- Bourgogne - Franche-Comté :
<http://www.chateaudchevreaux.com/> ;
<https://adapemont.fr/category/tourisme-patrimoine/>
- Bretagne :
<https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/carnoet/vallee-des-saints-un-escalier-pour-acceder-a-la-motte-feodale-17-05-2019-12286182.php> (exemple de valorisation de motte) ;
<https://cotesdarmor.fr/decouvrir-les-cotes-d-armor/le-patrimoine-departemental/le-chateau-du-guildo> ;
<http://www.larochemaurice.fr/fr-fr/patrimoine/la-chapelle-de-pont-christ/31-histoire-et-patrimoine/99-chateau>
- Languedoc :
https://www.chateau-termes.com/fouilles_archeologiques_et_aménagement_du_chateau_de_termes.html

Pour la Suisse du nord-ouest : <https://www.baselland-tourismus.ch/erleben/sehenswertes/burgen-schloesser-ruinen>. Plus spécifiquement, les ruines de l'Altenberg (11^e siècle) et de Pfeffingen (14^e siècle).

Les concepts de « château » et de Moyen Âge » :

<https://www.editions-mergoil.com/fr/europe-medievale/186-pour-une-archeologie-indisciplinee-reflexions-croisees-autour-de-joelle-burnouf-9782355180736.html>

<https://www.franceculture.fr/emissions/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie/doi-tout-au-moyen-age>

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-salon-noir/mil-apres-que-peuvent-dire-les-archeologues-de-lan-mil>